

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2024, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

SH-746 décrétant un emprunt et une dépense de 1 651 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à Mission Unitaînés dans le cadre du projet de construction de logements abordables à Shawinigan

L'objet de ce règlement est d'autoriser la Ville à décréter un emprunt et une dépense permettant de verser une contribution financière à Mission Unitaînés dans le cadre du projet de construction de logements abordables destinés à des ménages constitués de personnes âgées autonomes à revenus faibles et modestes sur le territoire de la ville de Shawinigan.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 25 octobre 2024 et celle de la ministre des Affaires municipales le 8 novembre 2024.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 13 novembre 2024

Me Chantal Doucet
Greffière